

Paris, le 13 janvier 2015

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Taux du fonds en euros 2014 : 3,40 %\***

L'Association GAIPARE est heureuse d'annoncer un taux de rendement net de **3,40 %\*** pour le fonds en euros GAIPARE en 2014. Ce taux est identique pour tous les contrats : Livret GAIPARE, GAIPARE II, GAIPARE Selection, GAIPARE Select F et GAIPARE Selectissimo.

Cette performance est supérieure de près de 3% à l'inflation de l'année.

En outre, grâce à la qualité de la gestion réalisée par les équipes d'Allianz, une dotation supplémentaire de 6,4 millions d'euros a pu être affectée à la PPB (Provision pour Participation aux Bénéfices).

Sur une période de 5 ans, le rendement cumulé est de 19 %, ce qui place le fonds en euros GAIPARE parmi les meilleurs de sa catégorie.

La collecte a connu, avec 109 millions d'euros, une progression sur un an de 3 %. L'encours global GAIPARE est en légère croissance à 3,4 milliards d'euros.

Les contrats multisupports GAIPARE proposent une offre de 82 supports avec plus de 30 sociétés de gestion différentes qui est le fruit d'une sélection rigoureuse parmi les plus grands noms de la gestion d'actifs. Ces unités de compte qui ont aussi réalisé en 2014 une belle performance comme le montrent les trois exemples ci-après, tant sur un an que sur trois ans :

	2014	Sur 3 ans
GAIPARE Actions (actions européennes)	+4,31 %	+ 45,8 %
Allianz Multi Dynamisme (profilé dynamique)	+7,61 %	+ 36,1 %
Allianz Multi Equilibre (profilé équilibre)	+7,68 %	+ 30,7 %



L'année 2014 a été particulièrement marquée par le développement de l'offre de services avec notamment la mise en place de la Gestion profilée sur les contrats multisupports. Les adhérents peuvent désormais confier la gestion financière de leur contrat à Allianz Vie qui, avec l'appui de l'expertise d'Allianz Banque, propose quatre orientations de gestion plus ou moins risquées. Dans ce cas, l'adhérent se contente de choisir celle qu'il souhaite adopter en fonction de son profil d'investisseur, et c'est Allianz Vie qui sélectionnera et suivra la répartition de son capital entre les différents supports.

Par ailleurs, GAIPARE et Allianz Vie ont été les précurseurs du contrat Vie Génération en proposant dès novembre GAIPARE Vie Génération. Ce contrat, investi exclusivement en unités de compte répond à un objectif de transmission en cas de décès dans un cadre fiscal avantageux tout en soutenant certains secteurs de l'économie. Une garantie optionnelle en cas de décès permet de sécuriser le capital transmis à hauteur de 90% des versements nets du droit d'adhésion et des frais sur versements.

Ce contrat d'assurance vie est distribué par les courtiers et les Conseillers en gestion de patrimoine indépendants partenaires d'Allianz France.

Le Président, Jean-Paul JACAMON, a commenté ces résultats : « en 2014, grâce à l'expertise des équipes de notre partenaire Allianz, nous avons une nouvelle fois réalisé l'une des meilleures performances du marché, tout en développant l'offre de services à nos adhérents ».

***\*net après frais de gestion, hors CRDS, CSG et prélèvements sociaux.***

Contacts Presse : Anick ROSAS.....01.44.86.64.72 – [anick.rosas@allianz.fr](mailto:anick.rosas@allianz.fr)  
Audrey CHARPIER.....01.56.68.97.82 – [audrey.charpier@gaipare.com](mailto:audrey.charpier@gaipare.com)